



A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

Compte rendu

Date : 07 novembre 2021

Référence : 2021.10.007

Version : 2.0

Objet : Conseil d'administration (CA) d'Annecy Lac Pêche (ALP)

Date : 12 octobre 2021 à 17 h 30

Lieu : Salle de réunion de l'ALP

Présents : P. BOUCHARD
P. BOUTILLON
P. DARSY
R. DECARRE
JL. GASSMANN
B. GENEVOIS
C. GRISOLET
G. LAMOUILLE
R. LOSTE
Y. MAGNANI
Q. TISSOT
G. ZAMBIANCHI

Excusés : P. DEKETELAERE
JP DUFRESNE
J. COMBAZ
A. CHAMPRENAUT

Destinataires : Participants + excusés

Copies :

1. COMMISSION « FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF »

Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 14 septembre 2021 :

Le CA valide le compte rendu du Conseil d'administration en date du 14/07/2021

Perspective d'entretien et d'aménagement des bâtiments de la Puya suite à l'échange avec Mme MUGNIER (ville d'Annecy) :

La discussion avec Mme Mugnier de la ville d'Annecy a été reportée.

Dans un premier temps, il convient de préciser la nature et le coût des travaux de réfection des bâtiments nécessaires : toit, isolation extérieure, huisseries, système de chauffage, etc...

Patrick Bouchard et Bernard Genevois se chargent d'établir ce diagnostic chiffré avec l'aide de Cédric Decarre.

Tarif des cartes de pêche pour l'année 2022 :

Le CA décide de ne pas augmenter la quote-part de l'AAPPMA en 2022.

Candidatures pour le prochain Conseil d'administration (CA) :

Un appel de candidature sera adressé aux pêcheurs en même temps que l'invitation à l'AG.

Un encart sera également inséré dans la revue pour préciser les « profils de compétences » qui pourraient être particulièrement utiles : maintenance du site Web, informatique, rédaction d'articles adaptés à différents publics...

Treize membres (titulaires ou cooptés) de l'actuel CA envisagent de se représenter à l'élection.

Organisation de l'Assemblée Générale (AG) du 04 décembre 2021

L'AG se déroulera au complexe d'animation de Sevrier.

Quatre tables d'accueil seront installées à l'entrée pour enregistrer les participants et distribuer les bulletins de vote. Les tables seront tenues par : Pierre/Jean-Luc, Alain/Paul, Patrick B/Christophe et Quentin/Bernard.

Les clés de la salle seront récupérées la veille de l'AG, pour pouvoir vérifier le bon fonctionnement du matériel audio-visuel (Carine, Pierre, Romain et Yann). Christophe est chargé de voir auprès de l'hôpital d'Annecy si le prêt d'un vidéoprojecteur de substitution serait possible en cas de besoin.

Il est convenu de procéder aux élections AVANT la présentation des rapports « statutaires ».

Pour la présentation de ces rapports, seuls Yann (rapport d'activités 2021, planning d'activités prévisionnel 2022) et Gilbert (comptes 2021, budget prévisionnel 2022) interviendront.

Jean-Philippe et Patrick D. assureront le « café/croissants » du matin.

Le repas « d'après AG » aura lieu à la « salle PAUVERT » au port de Sevrier. Comme de coutume, seront invités, en plus des membres du CA et des Commissions : les participants bénévoles aux travaux de l'ALP (alevinage, carnets volontaires...), les représentants de la Fédération de pêche de Haute Savoie, de l'INRA et des autres AAPPMA.

Compte-tenu de la contribution importante des plongeurs de la « coulée Douce » à certaines actions ALP (pose de sondes thermiques, cartographie des herbiers...), leur président sera également invité.

2. COMMISSION « ANIMATION »

Organisation de la journée de convivialité du CA du dimanche 17 octobre

Localisation : ancien foyer du ski de fond (plan d'accès envoyé par Jean Philippe) ; RV : 12h.

L'organisation sera assurée par Jean-Philippe.

Sont invités : les membres titulaires ou cooptés du CA ainsi que leurs épouses.

Jean-Philippe, Patrick D, Pierre et Guy se chargeront de préparer la salle...

Compte rendu de l'opération RIV'net 2021 (02 octobre)

L'opération, initiée par les communes, consistait à nettoyer les rives du lac et leur proximité (notamment le Laudon et le marais de l'Enfer) sur Sévrier et Saint Jorioz.

Plus d'une centaine d'habitants (familles + « associatifs ») ont participé ; dont 15 pêcheurs ALP.

48 sacs de déchets ont été ramassés.

3. COMMISSION « FORMATION ET PRATIQUE DE LA PECHE »

Servitude de marchepied sur la presqu'île d'Angon

Suite au recours contre l'Etat effectué par ALAE/FNE/AT74/ALP auprès du Tribunal Administratif (TA) de Grenoble, ce dernier a produit un mémoire en défend. Le jugement est en attente.

Emplacement handi-pêche de la Puya

Le dossier suit (lentement) son cours.

La rencontre avec Madame MUGNIER sera mise à profit pour tenter de faire accélérer les choses.

4. COMMISSION « INFORMATION - COMMUNICATION »

Revue annuelle

Carine, Jean-Luc, Pierre, Roland et Yann sont chargés d'adresser la maquette à l'imprimeur et de faire toutes les corrections requises jusqu'au « bon à tirer » final.

Cette année, les revenus publicitaires sont d'environ 1300 euros (identiques à ceux de 2020).

Pour limiter les « excédents », le nombre d'exemplaires commandés sera réduit de 1500 à 1200.

La diffusion sera assurée avant la date de l'AG.

La revue ne sera pas adressée aux pêcheurs qui n'ont pas renvoyé leur carnet de capture en 2019 et 2020.

5. COMMISSION « PROTECTION DU LAC ET GESTION PISCICOLE »

Etat d'avancement des travaux de refroidissement de l'eau et d'entretien de la pisciculture

La livraison des bouteilles d'incubation est en attente mais tout le dispositif de refroidissement de l'eau devrait être opérationnel d'ici fin octobre.

Il faut prévoir la réfection ou le remplacement progressifs des bassins circulaires qui abritent les géniteurs. Différentes solutions techniques ainsi que leurs coûts sont à l'étude.

Cartographie des herbiers :

Il importe que la cartographie partielle des herbiers, réalisée cette année par l'entreprise IDEX à la demande de l'Etat (uniquement jusqu'à 7m de profondeur), puisse être complétée dès 2022 (peu de changements dans l'étendue des herbiers), Pour contribuer à faire en sorte qu'il en soit bien ainsi, le bureau d'études SAGE Environnement a été mandaté pour établir une proposition méthodologique chiffrée de délimitation des parties profondes de ces formations (jusqu'à 15-20m) sur l'ensemble du lac à destination de nos partenaires institutionnels (SILA...).

Un premier test méthodologique a été réalisé début août en partenariat avec la Coulée Douce. Un second, début octobre avec, en plus, la société Subtech-io de Montpellier.

Le rapport final devrait nous être remis par le bureau d'étude d'ici fin novembre.

Nouvelle version du carnet de pêche obligatoire :

Alain et Carine ont élaboré une nouvelle version du carnet de capture obligatoire.

Tous les points d'explication et de réglementation ont été regroupés dans la même partie pour en faciliter la compréhension.

Proposition de classement en réserve de pêche du périmètre lacustre de la réserve naturelle du bout du lac :

ASTERS souhaite que le périmètre de protection lacustre de la réserve naturelle du bout du lac (interdiction de navigation) soit également classé en réserve de pêche pour éviter tout malentendu.

Le CA ne voit pas d'opposition de principe et proposera la mise en œuvre de cette mesure lors de la pré-commission consultative 2022.

6. QUESTIONS DIVERSES

Commission consultative du 14 octobre

L'ALP a proposé que la taille des leurres soit limitée pendant la période de fermeture spécifique du brochet.

7. DATE DU PROCHAIN CA

Le prochain CA se déroulera le mardi 30 novembre à 17 h 30 en présentiel dans les locaux de l'ALP